

Muhammad Ġamāl Ḥamid AL-SHŪRBAĠĪ (ed.)
*Ġalāl al-Dīn ‘Abd al-Raḥmān b. Abī Bakr
 al-Suyūṭī, Rasā’il Bilād al-Takrūr*

Étude historique Ismā‘īl Ḥamid ISMĀ‘ĪL ‘ALĪ
 Le Caire, al-Ḥi’a al-maṣriyya al-‘amma li-l-
 kitāb
 2024

Mots-clés : Takrūr, al-Suyūṭī, Sahel, Égypte, fatwa, risāla

Keywords : Takrūr, al-Suyūṭī, Sahel, Egypt, fatwa, risāla

الكلمات المفتاحية: تكرر، السيوطي، الساحل الإفريقي، مصر، فتوى، رسالة

Al-Suyūṭī l’Africain

D’emblée, pour quiconque connaît un peu les textes dont une réédition est ici proposée, le choix du titre peut poser question. Le terme de « *rasā’il* » dans son acception médiévale est généralement compris comme et traduit par « épîtres » ou « traités ». Il s’agit généralement d’une œuvre théorique ou d’une dissertation selon la méthode de l’adab scientifique en philosophie, théologie, mathématique, magie, etc., de nature exotérique ou ésotérique, dont *Rasā’il Ikhwān al-Safā’* (« les Épîtres des Frères en pureté ») sont sans doute l’un des exemples les plus connus. Pourtant, ce dont il est question ici est un mélange de documents de nature différentes. La première « *risāla* » et le premier appendice sont des séries de fatwas, bien connues d’ailleurs puisqu’al-Suyūṭī les a lui-même incluses dans son immense recueil de fatwas *al-Ḥāwī li-l-fatāwī*. Une fatwa est une opinion légale non-contraindante émise par un savant suite à une question de droit qui lui est posée. Le titre pourrait ainsi faire accroire qu’al-Suyūṭī a spontanément produit des savoirs sur le *Bilād al-Takrūr* alors qu’il répondait simplement à de nombreuses questions de droit qui lui avaient été adressées par des musulmans de la bande sahéenne, événement qui en soi indique l’existence dans cette région de débats juridiques sur divers sujets dans le cadre d’une normativité – ou de la tentative d’en instaurer une – islamique. Les autres documents édités sont également des avis juridiques dont la forme est plus libre et qui peuvent effectivement apparaître davantage comme des petits traités bien qu’al-Suyūṭī ne les nomme pas comme tels.

Le livre réunit ainsi pour la première fois les documents juridiques d’al-Suyūṭī relatifs au *Bilād al-Takrūr* (c’est-à-dire la partie islamisée du Sahel). Il est structuré en deux parties.

La première comporte une étude historique composée de l’introduction et de quatre chapitres (Introduction historique à propos du *Bilād al-Takrūr*; Chapitre 1: Aperçu historique à propos du *Bilād al-Takrūr*; Chapitre 2: Aspects de la vie sociale au *Bilād al-Takrūr* à l’aune des épîtres d’al-Suyūṭī; Chapitre 3: Aspects de l’activité économique au *Bilād al-Takrūr* à l’aune des épîtres d’al-Suyūṭī; Chapitre 4: Les groupes d’émigrés (*al-ġaliyyāt*) du Takrūr et leur rôle civilisationnel en Égypte).

La seconde partie est, elle, davantage philologique et comprend, outre une introduction, trois épîtres. Introduction; Biographie d’al-Suyūṭī; Relations d’al-Suyūṭī au Bilād al-Takrūr; 1^{ère} épître: *Fatḥ al-maṭlab al-mabrūr wa-bard al-kabd al-maḥrūr fī al-ġawāb ‘an al-as’ila al-wārida min al-Takrūr* (« Réponses aux questions venues du Takrūr »); 2^e épître: *Risāla ilā mulūk al-Takrūr yuṣīhum bi-taqawwā Allāh wa-l-‘adl bayn al-ra’iyya* (« Lettre aux rois du Takrūr les exhortant à craindre Dieu et à être justes envers leurs sujets »); 3^e épître: *Risāla ilā aḥad salāṭīn al-Takrūr fī sha’n id’ā’ihi al-khilāfa* (« Lettre adressée à un sultan du Takrūr à propos de l’affaire de sa prétention au califat »). Les deux premiers titres sont ceux d’al-Suyūṭī mais le troisième est celui de l’éditeur et est absent du document source.

Chaque section consacrée à une « épître » présente l’édition du document précédée d’une petite introduction (contenu, manuscrits témoins, choix d’édition). Deux appendices concluent le livre: des fatwas plus courtes répondant à diverses questions venues du Takrūr (appendice 1) et une reproduction du texte du *Ṣubḥ al-a’shā’* d’al-Qalqashandī portant sur le sultanat du Mālī (appendice 2). Enfin, il faut signaler la présence d’une bibliographie à la fin de chacune des deux grandes parties et un court curriculum vitae scientifique pour l’éditeur du texte et l’auteur de l’étude historique.

Deux auteurs pour une étude historique et philologique

Il me paraît essentiel de commencer par introduire l’éditeur du texte et l’auteur de l’étude historique ainsi que la bibliographie qu’ils mobilisent afin de faire un point historiographique sur la place de l’Afrique de l’Ouest médiévale dans les études égyptiennes et plus précisément sur le dossier « al-Suyūṭī l’Africain ».

Muḥammad Ġamāl Ḥamid Ni’mat Allāh al-ShūrbaĠī (né en 1986), qui a obtenu son doctorat en histoire médiévale en 2015, est un spécialiste de l’époque mamelouke et de la publication du patrimoine littéraire égyptien à l’époque ottomane. Il est le philologue de l’ouvrage et son expérience s’appuie

déjà sur une liste de publications impressionnante de 21 éditions de sources manuscrites. Il ne donne pas le nom de son *alma mater*.

Ismā'il Hāmid Ismā'il 'Alī a passé sa licence à la Faculté des Monuments historiques (*kuliyat al-āthār*) de l'Université du Caire en 1995. Il a obtenu son magistère et son doctorat à la Faculté des Hautes-Études Africaines à l'Université du Caire en se spécialisant dans l'histoire des civilisations d'Afrique subsaharienne à l'époque islamique. Il est actuellement à la tête du département d'histoire de l'Université islamique de l'État du Minnesota aux États-Unis et membre du corps des enseignants de l'Institut supérieur pour le Tourisme et les hôtels du Caire. Il est l'auteur de l'étude historique de l'ouvrage. La liste de ses publications est déclinée ainsi : 27 entrées sous l'étiquette « les recherches publiées » (*al-abḥāth al-manshūra*), qui présentent uniquement les titres des publications sans plus de référence (article, chapitre, année...), sauf pour la dernière qui est en anglais ; 14 entrées sous l'étiquette « les livres et les œuvres » (*al-kutub wa-l-mu'allafāt*) qui, là aussi, donne les titres sans préciser la maison d'édition ou l'année.

Parmi les recherches publiées en lien avec sa spécialisation sur l'Afrique subsaharienne occidentale (tout est en arabe sauf le dernier en anglais) : « La représentation romantique de l'or dans les mythes populaires au Ghāna », « Les différents aspects de l'héritage du Takrūr islamique au Caire », « Le voyage scientifique de l'Imam al-Suyūṭī au Bilād al-Takrūr et son influence », « La tombe du sultan Askia Muhammad, modèle des influences architecturales égyptiennes en Afrique de l'Ouest », « L'éducation de l'enfant dans les sociétés de l'Afrique de l'Ouest, entre traditions islamiques et héritage ancien », « Les Soninké, leur origine et leur rôle civilisationnel au Soudan occidental », « L'influence du Sahara dans l'innovation architectural de la vieille ville de Djenné », « Aspects du bâti islamique dans la ville ancienne de Djenné au Mālī, étude analytique », « Some Features of Salt-Architecture in the Medieval Sudan » paru dans *African Journal of Economics, Politics & Social Studies* (Pologne) en 2022.

Parmi les livres et œuvres (tout est en arabe) : *Études sur l'histoire de l'Afrique et ses civilisations à l'ère islamique ; Histoire des royaumes au sud du Sahara à l'époque médiévale ; Histoire civilisationnelle de l'Afrique à l'ère islamique*⁽¹⁾ ; *les Peuples et les tribus en*

Afrique subsaharienne ; l'Architecture islamique dans les royaumes de Ghāna, Mālī et Songhay ; Aspects de l'histoire des religions, des écoles religieuses et des mythologies en Afrique subsaharienne.

La bibliographie de l'étude historique ouvrant le livre à la loupe

La bibliographie se décline en trois sections : les sources en arabe, les études en arabes ou traduites en arabe et les études en anglais. Voici une sélection des deux dernières (je reproduis *verbatim* en translittérant) :

- Ibrāhīm Tarkhān, *Dawlat Mālī al-islāmiyya (dirāsa fī al-tarīkh al-qawmī al-ifrīqī)*, al-Hi'a al-maṣriyya al-āmma li-l-kitāb, Le Caire, 1973.
- Djibril Tamsir Niane, « Mālī wa-l-tawassu' al-thānī li-l-Manding », *Tārīkh Afrīqiyā al-āmm*, ḡ. 3, Unesco, Beyrouth, 1988.
- Jean Devisse, « Afrīqiyā min al-qarn al-sābi' al-milādī ilā al-qarn al-ḥādī 'ashar al-milādī », *Tārīkh Afrīqiyā al-āmm*, ḡ. 3, s. 847.
- Sam Epstein, *al-Ṣaḥrā'*, traduction : Muṣṭafā Badrān, Dār al-ma'ārif, t. 6, 1989.
- Zāhir Riyāḍ, *al-Mamālik al-islāmiyya fī gharb Afrīqiyā wa-athruhā fī tiḡārat al-dhahab 'abra al-Ṣaḥrā' al-kubrā*, Maktaba al-muḥatidīn al-islāmiyya, Le Caire, 2001.
- Muhammad b. 'Amīra, « Ma'dan malaḥ Awlīl wa-istighlāluhu fī al-āṣr al-waṣīṭ », *Maḡalla al-itihād al-āmm li-l-athāriyyīn al-ārab*, Le Caire, n°9.
- Al-Hādī Mabrūk Ladālī, *Mamlakat Mālī al-islāmiyya*, Dār al-Multaqā li-l-ṭabā'a wa-l-nashar, Beyrouth, 2001.
- B. Davidson, *The African Past Chronicles from Antiquity to Modern Times*, Penguin African Library, Penguin Books, 1964
- David Conrad, *Empires of Medieval West Africa*, Facts on File Inc., New York, 2005.
- Emmanuel Akyeampong, *History of African Trade*, Harvard University, 2015.
- J. Spencer Trimingham, *A History of Islam in West Africa*, Glasgow University Publications, Oxford University Press, London, No Date. [En réalité 1962]
- J.D. Fage, *A History of West Africa*, Cambridge University Press, London, 1969
- J.D. Fage, *The Cambridge History of Africa*, Vol. II, Cambridge University Press, No Date. [En réalité 1975]
- Lavinia Dobler, William A. Brown, *Great Rulers of the African Past*, Zenith Books, New York, 1965

(1) Possédant ce livre dans ma bibliothèque, je peux en donner la référence complète : *Tārīkh Afrīqiyā al-ḥadārī fī-l-āṣr al-islāmī, al-muḡtama'*, *al-siyāsa, al-iqtisād, al-dhihniyyāt*, Damas, Nūr Ḥawrān li-l-dirāsāt wa-l-nashar wa-l-turāth, 2021.

- *Le Tombeau des Askia Gao - Mali*: Patrimoine Mondial, Direction Nationale du Patrimoine Culturel, Carter Edition
- M. Delafosse, *Haut Senegal-Niger*, TOM 2, Paris, 1911. [en réalité 1912]
- M. Guilhem, *Précis de L'Histoire de L'Ouest Africain*, Paris. [avec Sylvain Toé en 1963]
- Willie F. Page (and Others), *Encyclopedia of African History & Culture*, Vol. II, Facts On File, Inc., New-York, U.S.A [en 2001]

Qu'on me pardonne cette entrée en matière un peu fastidieuse et austère. Une brève analyse de cette bibliographie est néanmoins nécessaire pour comprendre plusieurs tendances qui traversent la recherche en langue arabe en général, et égyptienne en particulier. Tout d'abord, il faut noter une accélération ces dernières années de la traduction de livres écrits en anglais et français considérés comme des classiques des sciences-sociales ou de l'histoire. Certaines maisons d'édition du monde arabe se sont même spécialisées dans cette activité et ont une belle visibilité lors de la Foire internationale du livre arabe qui se tient annuellement au Caire (*International Book Fair*). Toutefois, ce sont souvent les anciens classiques qui sont traduits, entraînant parfois des décalages historiographiques importants. Un autre élément concerne l'accès à la production européenne (traduite ou non en arabe). Ici, l'anglais ne devrait théoriquement pas poser de problème à Ismā'il 'Alī mais il est frappant de constater la présence exclusive d'œuvres datées de la période coloniale (Delafosse), de la période des indépendances (Guilhem, Fage, Davidson, Spencer Trimmingham) ou de la seconde moitié du xx^e siècle (Niane, Devisse dans *L'Histoire générale de l'Afrique de l'Unesco*). Tous ces livres précèdent le tournant critique qui a profondément renouvelé l'histoire de l'Afrique de l'Ouest médiévale à partir des années 2000 et sont, non seulement dépassés, mais également porteurs d'une lecture très positiviste du passé ouest-africain. Des deux références actuelles, l'une est une brochure de 32 pages, disponible en ligne, sur l'histoire du commerce africain et l'autre, le livre de Conrad, est une synthèse grand public sur le passé médiéval ouest-africain (je laisse de côté l'article d'encyclopédie de Fage publié certes en 2001 mais qui reflète la recherche de la seconde moitié du xx^e siècle). L'absence des deux dernières décennies de recherche est particulièrement problématique en ce qui concerne l'utilisation des chroniques de Tombouctou et l'utilisation positiviste de leur contenu sans questionnement critique. Je reviendrai en détails sur cette question précise.

Enfin, il faut dire que les références mobilisées par Ismā'il 'Alī sont disponibles en ligne en version texte intégral. Les inégalités nord-sud peuvent évidemment être invoquées pour expliquer le recours à des références disponibles gratuitement sur Internet mais l'explication ne justifie pas complètement les lacunes rédhibitoires des deux bibliographies⁽²⁾. En effet, les deux auteurs ne semblent pas avoir recherché des travaux antérieurs sur leur sujet (al-Suyūṭī en général et en lien avec l'Afrique de l'Ouest en particulier). On peut regretter tout particulièrement l'absence du livre collectif dirigé par Antonella Gheretti *al-Suyūṭī, a Polymath of the Mamlūk Period* paru en 2016 qui aurait notamment été précieux pour discuter du rapport du savant au califat. Gênant également, l'absence de l'article d'Elizabeth Mary Sartain, spécialiste d'al-Suyūṭī, « Jalal ad-Din as-Suyūṭī's relations with the people of Takrūr », paru dans le *Journal of Semitic Studies* en 1971. Cette petite étude a posé les bases du sujet auquel s'attaque le livre. Enfin, il faut citer les travaux de John O. Hunwick qui s'est aussi penché sur le dossier « al-Suyūṭī l'Africain » et a proposé, dès 1970, une traduction intégrale de la première série de fatwas rééditées dans le présent livre (1^{ère} *risāla*) accompagnée d'une introduction critique et d'un commentaire⁽³⁾. Là aussi, il aurait été intéressant de repartir de ce travail pour discuter de ce document le plus connu d'al-Suyūṭī en lien avec le Takrūr.

L'étude historique et la question des diasporas ouest-africaines dans l'Égypte médiévale

Les parties 1 à 3 ne reflètent pas exactement l'intitulé puisque ce n'est pas uniquement à la lumière des fatwas d'al-Suyūṭī que l'auteur construit son raisonnement pour donner un aperçu historique et une présentation sociale et économique du *Bilād al-Takrūr*. La vie économique se résume surtout, par exemple, à une discussion sur le commerce du sel qui semble être un intérêt personnel de l'auteur si l'on se fie à ses publications et à la bibliographie qu'il mobilise. Il s'agit globalement d'une synthèse assez généraliste pas toujours à jour. En revanche, le chapitre 4 présente un intitulé novateur dans la

(2) La bibliothèque de l'Institut dominicain d'études orientales du Caire est la plus riche du monde arabe pour les études islamiques. Elle est ouverte gratuitement aux chercheurs y compris bien évidemment aux Égyptiens.

(3) J. Hunwick, « Note on a late fifteenth-century document concerning 'al-Takrūr' », C. Allen and R.W. Johnson (eds), *African Perspectives: Papers in the History, Politics and Economics of Africa Presented to Thomas Hodgkin*, Cambridge, Cambridge University Press, 1970, p. 7-33.

mesure où il entend porter sur les *ġāliyyāt* du Takrūr et leur « rôle civilisationnel » (*dawr ḥadārī*) en Égypte. *Ġāliyyāt* (sing. *ġāliyya*) est utilisé aujourd'hui pour désigner les communautés d'étrangers formant des cercles de sociabilité (les expatriés ou immigrants de nos médias selon les nationalités). Dans un contexte médiéval, il serait plus adapté de traduire le mot par diaspora ou communauté diasporique, bien que généralement les sources manquent, dans le cas ouest-africain, pour déterminer l'origine exacte des groupes. C'est la première fois que je lis un titre formulé en ces termes dans une publication, a fortiori en langue arabe, depuis que j'ai commencé à consacrer mes recherches à la thématique des diasporas ouest-africaines dans l'Égypte médiévale en 2019. Depuis l'article d'Elizabeth Sartain que j'évoquais ci-dessus, deux thématiques ont dominé les études : la mobilité en lien avec le *ḥajj* et celle relevant du *ṭalab al-'ilm*, la quête de science dans les grandes institutions islamiques égyptiennes qui jouissaient à l'époque mamelouke d'une renommée mondiale. Le début de ce quatrième et dernier chapitre est, de fait, largement consacré à ces deux thématiques avec une importance exagérée donnée à al-Azhar qui ne devint véritablement prééminente que dans la deuxième moitié du xv^e siècle. Le récit propose une sélection d'occurrences prélevées dans les sources pour insister sur le poids du *ṭalab al-'ilm* comme cause de la mobilité. Un livre avait déjà été consacré à cette question avec la même méthode : *al-Azhar al-sharīf wa-l-Sūdāniyyīn fi-l-'aṣr al-mamlūkī* (Le Caire, Maktaba al-thaqāfa al-dīniyya, 2011) écrit par Muhammad 'Abd al-'Aẓīm al-Khūlī. Dans ce livre déjà, il est assez peu question d'al-Azhar mais l'on peut y trouver un relevé systématique des occurrences relatives à la question de la quête de science et des musulmans ouest-africains dans les sources mameloukes. Ismā'il 'Alī ne discute véritablement les traces documentaires ou matérielles des diasporas ouest-africaines que dans la seconde partie du chapitre. Il s'appuie sur trois exemples : le saint Yūsuf al-Takrūrī, enterré dans le village médiéval de Būlāq, qui a d'ailleurs pris son nom (Būlāq al-Takrūrī), aujourd'hui un quartier de la ville de Giza, Būlāq al-Dakrūr, bien que son emplacement se soit déplacé vers l'ouest ; la madrasa fondée pour les musulmans du Kanem à Fustāt au début du xiii^e siècle ; et la montagne du Takrūr (*ġabal al-Dakrūr*) dans l'oasis de Siwa.

Bien qu'il soit annoncé qu'il existait de nombreux royaumes au Takrūr, le terme n'est jamais vraiment historicisé. Il est traité comme une sorte d'entité nébuleuse qui aurait sa cohérence interne. Le saint de Būlāq est présenté comme un point d'ancrage d'une communauté venue du Takrūr, qui aurait donné son

nom au village, alors que les textes qui en parlent, principalement les *Khiṭaṭ* d'al-Maqrīzī, indiquent plutôt que c'est la présence du saint, au profil plutôt solitaire et retiré du monde, qui donna son nom au village lorsqu'il y fut enterré. Un effort d'historicisation aurait permis d'indiquer au lecteur qu'il s'agit d'un des plus vieux personnages mentionnés (le second en fait) par les sources médiévales éclairant l'installation de musulmans noirs venus du Sahel occidental en Égypte. De même, la construction, à Fustāt, d'une madrasa par des notables du Kanem vers 1242 a peu à voir avec le Takrūr, qui n'était pas encore massivement en usage comme appellation générique pour désigner, en Égypte, le Sahel islamisé mais, davantage avec un royaume alors en pleine affirmation de son islamité. Outre le fait d'être un exemple déjà bien connu, là aussi fourni par les *Khiṭaṭ*, la fondation pieuse avait un double usage, servir d'étape aux pèlerins du Kanem pendant leur voyage et accueillir un contingent d'étudiants. Cette difficulté à sortir des thématiques de la quête de science et du *ḥajj* s'explique sans doute par une limitation de l'acceptation de *ġāliyya* aux communautés d'étrangers installés hors de chez eux, excluant ainsi celles qui avaient pu engendrer des descendants avec le temps (sans perdre la référence à la terre d'origine) et donc devenir des communautés diasporiques natives d'Égypte. Sinon, il aurait été facile de retrouver, par exemple, les nombreux indices dans les sources de la plus grande communauté Takrūrī diasporique d'Égypte qui habitait dans la Qarāfa⁽⁴⁾. Enfin, si la mention de la montagne du Takrūr est intéressante elle ne fait l'objet d'aucun développement ou travail de recherche et est simplement liée aux passages des caravanes venues d'Afrique de l'Ouest pour le commerce ou le pèlerinage. Une petite évocation des routes caravanières et des voyages d'Ibn Baṭṭūta accompagne ce passage, menant à Niani, un temps considérée comme la capitale de l'empire du Mālī, hypothèse depuis invalidée⁽⁵⁾.

Éditions et présentations des documents

La biographie d'al-Suyūṭī va à l'essentiel en se concentrant sur les grands épisodes de la vie du polygraphe. Elle est suivie d'une section sur les « relations

(4) H. Collet, « A West African history of the Qarāfa. Takrūrī Muslims and the Great Cairene Necropolis (10th-15th century) », *Annales islamologiques*, n°60, 2026, sous presse.

(5) Niani est un marqueur historiographique intéressant dans le cas d'un avant/après critique pour l'histoire du Mālī médiévale. Voir : H. Collet, *Le sultanat du Mali, histoire régressive d'un empire médiéval (xii^e-xiv^e siècle)*, Paris, CNRS Editions, 2022, p. 97-100. F.-X. Fauvelle, « Niani redux. En finir avec l'identification du site de Niani (Guinée-Conakry) à la capitale du royaume du Mali », *P@lethnologie*, n°4, 2012, p. 237-254.

d'al-Suyūṭī au Bilād al-Takrūr » qui est assez similaire à la démarche de l'article de Sartain (que, comme je le disais, l'auteur ne paraît pas avoir lu) qui se basait sur les œuvres d'al-Suyūṭī dans lesquelles le savant présente lui-même ces interactions ainsi que sur la biographie que son disciple 'Abd al-Qādir al-Shādhilī a composée sur son maître, *Bahḡa al-'ābidīn bi-tarḡama ḥāfiẓ al-'aṣr Ġalāl al-Dīn*. La dilection singulière que les savants ouest-africains avaient pour al-Suyūṭī, dont ils apportèrent les œuvres au Sahel, est également explorée à travers les sources arabes de l'Occident islamique, dont les chroniques de Tombouctou et le fameux dictionnaire biographique du polymathe tombouctien Aḥmad Bābā (1556-1627). J'y reviens plus bas au moment d'évoquer la 3^e fatwa.

La première « *risāla* » (en fait une série de fatwas) a été publiée; elle est connue à travers de nombreux manuscrits puisqu'al-Suyūṭī l'a ajoutée à sa compilation de fatwas *al-Ḥāwī li-l-fatāwī*. Al-Shūrbaḡī présente les versions éditées existantes. L'apport de son travail philologique est de proposer une édition à partir du manuscrit le plus proche de l'auteur en notant les variantes des autres copies en notes quand elles existent. La reproduction de photographies des manuscrits est aussi utile mais l'on peut regretter, vu la longueur relativement modeste des documents, l'absence de reproductions intégrales des versions manuscrites. Je renvoie vers les travaux de John O. Hunwick ou ceux de H. T. Norris pour voir les hypothèses historiques que cette série de questions juridiques a suscitées⁽⁶⁾.

La deuxième « *risāla* » est un traité juridique de type « miroir des princes » qui aborde la bonne gouvernance en islam. À ce titre, elle ne figure pas dans le recueil de fatwas d'al-Suyūṭī. Al-Shūrbaḡī précise que ce traité a fait l'objet d'une édition en appendice du livre d'al-Khūlī, *al-Azhar al-sharīf wa-l-Sūdāniyyīn fi-l-'aṣr al-mamlūkī* (2011) dont je parlais plus haut (édition qui comporte des fautes de lecture). On peut ajouter à cela la réédition du livre de 1950 d'Adam 'Abd Allāh al-Ilūrī (1917-1992) *al-Islām fī Niḡīriyā wa-l-shaykh 'Uthmān b. Fūdī al-Fūlānī* (en fait une histoire islamique de l'Afrique de l'Ouest avec une focalisation sur les xviii^e et xix^e siècles) en 2014 à la Bibliotheca Alexandrina/Dār al-Kutub al-Maṣrī (p. 122-125), là aussi avec des fautes notamment sur les toponymes. Cette *risāla*, comme l'indiquait John Hunwick dans sa traduction et étude de la première *risāla* déjà mentionnée « Note on a late fifteenth-century document concerning 'al-Takrūr' »,

est connue depuis longtemps des spécialistes de l'islam ouest-africain car 'Uthmān b. Fūdī (Ousmane Dan Fodio 1754-1817), le fondateur du califat de Sokoto et intellectuel musulman, l'avait incluse dans son célèbre *Tanbīh al-ikhwān 'alā aḥwāl arḍ al-Sūdān*, traduit dès le début du xx^e siècle par H. R. Palmer. Cette deuxième *risāla* écrite en novembre 1493 est adressée aux rois et sultans du Takrūr en général et, en particulier, aux rois d'Agadès et de Katsina, cité-État hausa qui se trouvait elle-même dans un territoire où d'autres cités-États, dont Kano par exemple, étaient en pleine affirmation de leur islamité. Al-Shūrbaḡī offre ainsi une édition critique qui pourra servir de référence, bien qu'il semble ignorer le fait que ce document, disponible à l'état manuscrit au Caire dans les *maḡamī'* relatifs à al-Suyūṭī, a circulé en Afrique de l'Ouest grâce au *Tanbīh* dont il existe de nombreux manuscrits. Le manque de prise en compte du contexte éventuel de production de ce traité impacte directement l'interprétation historique qu'il donne de la troisième *risāla*.

La troisième *risāla* est sans doute celle qui prête le plus à discussion. Son titre est absent du folio manuscrit et est un choix d'al-Shūrbaḡī: « Lettre à un des sultans du Takrūr concernant l'affaire de sa prétention au califat ». Le choix de ce titre est très contestable. Dans l'introduction, le sultan du Takrūr en question est identifié en la personne d'Askia Muhammad (r. 1493-1529) fondateur d'une nouvelle dynastie et véritable bâtisseur du sultanat du Songhay. Al-Shūrbaḡī s'appuie notamment sur le *Tāriḡh al-fattāsh*, dont il faut dire ici un mot pour comprendre d'où vient cette idée soutenant que le calife abbasside du Caire aurait fait d'Askia Muhammad le calife du Takrūr lors de son passage dans la capitale égyptienne dans le cadre de son pèlerinage en 1496 ou 1497.

Le *Tāriḡh al-fattāsh* (ou « Chronique du chercheur ») a longtemps été considéré comme la chronique jumelle et complémentaire du fameux *Tāriḡh al-Sūdān* (« Histoire du Soudan ») du savant et historien 'Abd al-Raḥmān al-Sa'dī (achevé vers 1655) première histoire endogène d'ampleur sur le passé ouest sahélien. La « Chronique du chercheur », attribuée à un autre savant tombouctien Maḥmūd Ka'ti, fut éditée et traduite par Octave Houdas avec l'aide de Maurice Delafosse en 1913 à partir de trois manuscrits (A, B, C) dont le C était le plus complet mais présentait d'évidents indices d'ajouts postérieurs datant du début du xix^e siècle. C'est à l'historien Mauro Nobili qu'il est revenu, grâce à des travaux pionniers d'historiens comme Nehemia Levtzion et surtout Paulo Fernando de Moraes Farias qui ont œuvré à un tournant critique dans les années 1990, de démontrer que l'édition

(6) H. T. Norris, *The Tuaregs, Their Islamic Legacy and Its Diffusion in the Sahel*, Wilts, Aris & Phillips LTD, 1975, p. 45-48

de 1913 avait, en réalité, agrégé et fusionné deux chroniques: l'une du xvii^e siècle (dite *Tārīkh Ibn al-Mukhtār*, ms. A et B) et l'autre au xix^e siècle (*Tārīkh al-fattāsh* proprement dit, ms. C). L'auteur du *Tārīkh al-fattāsh* est un certain Nūḥ Ibn al-Ṭāhir, grand savant et historiographe d'Aḥmad Lobbo (r. 1818-1844) fondateur en 1818 du califat de Ḥamdallāhī dans le Macina (centre du Mali actuel). Ibn al-Ṭāhir, pour donner une profondeur historique légitimant la prétention de son maître à devenir calife du Takrūr, fit le choix de remanier une chronique tombouctienne du xvii^e siècle en y insérant de nombreuses fabrications de son cru et notamment une prophétie théologico-politique prétendument révélée à Askia Muhammad à La Mecque lui annonçant que les deux derniers califes de l'islam apparaîtraient au Takrūr, Askia Muhammad étant le premier et Aḥmad Lobbo le second. Pour faire passer cette chronique du xix^e siècle pour une œuvre tombouctienne du xvii^e siècle, il attribua son travail à Maḥmūd Ka'ti, savant bien connu dont l'existence était notamment attestée dans le *Tārīkh al-Sūdān*. Enfin, afin de mieux convaincre du bien-fondé de sa prophétie, Ibn al-Ṭāhir écrivit un chapitre entier et fortement détaillé sur le supposé *hajj* d'Askia Muhammad. Dans ce chapitre, c'est al-Suyūṭī qui intercède auprès du calife abbasside du Caire pour organiser la rencontre et l'adoubement final. Or, c'est ce passage qu'al-Shūrbaḡī reproduit ici de manière extensive pour justifier son idée qu'Askia Muhammad était le récipiendaire de la 3^e *risāla* (p. 153-156). Là aussi, la bibliographie qu'il mobilise est révélatrice de la limitation historiographique qu'il s'impose malgré lui. Pour nuancer la fiabilité du *Tārīkh al-fattāsh*, al-Shūrbaḡī s'appuie sur un article de Muhammad Doucouré, enseignant-chercheur à l'Université islamique du Niger, publié en arabe et en accès libre dans la revue *Dawriyya kān al-tārīkhiyya* (13^e année, n°48, 2020) « al-Tazwī' fī al-ṣādir tārīkh Bilād al-Sūdān: nubū'a fī tārīkh al-fattāsh namūdhaḡan' ». Cette étude s'intéresse aux différentes prophéties du *Tārīkh al-fattāsh* d'un point de vue islamologique tandis que du point de vue historiographique, il s'arrête avec les travaux de Nehemia Levtzion qui consistaient surtout en un relevé systématique des passages attribuables au xix^e siècle.

Mauro Nobili avait publié, la même année que cet article, un livre décisif et incontournable exposant l'anatomie complète de cette interpolation historique⁽⁷⁾. Si l'on peut arguer que ce livre n'est pas forcément accessible en Égypte, il faut signaler qu'il

(7) M. Nobili, *Sultan, Caliph, and the Renewer of the Faith. Aḥmad Lobbo, the Tarikh al-Fattāsh, and the Islamic State in Africa*, Cambridge, Cambridge University Press, 2020.

avait auparavant publié de longs articles en édition ouverte présentant les sources (et leurs études/traductions) à la base de ce travail historique⁽⁸⁾. Il est impossible aujourd'hui d'utiliser les chroniques de Tombouctou sans d'abord se confronter à ce travail au risque de reproduire les erreurs des auteurs de l'édition de 1913. Par ailleurs, j'ai avancé l'idée, à partir cette fois des sources arabes égyptiennes (mameloukes et du début de l'ère ottomane), que le pèlerinage d'Askia Muhammad fut sans doute une fabrication totale à partir du modèle bien réel du pèlerinage de Mansa Musa en 1324⁽⁹⁾.

Revenons à la lettre d'al-Suyūṭī. L'épître n'est nominativement adressée à personne ni à aucune région et ne porte pas de titre. Al-Suyūṭī justifie la raison de son écriture en ces termes: « Une assemblée nombreuse s'est réunie autour de moi ces temps-ci en raison de ce qui s'est diffusé dans la ville (*balad*) concernant ce qui se rapporte au califat » (p. 160). Le contexte semble donc davantage lié à un moment politique de la ville du Caire et au calife abbasside (du Caire) plutôt qu'à un contexte international. Al-Shūrbaḡī a pu se laisser influencer par la place donnée au *Tārīkh al-fattāsh* dans la partie « étude historique » (et par tout un pan de l'historiographie relative à l'histoire ouest-africaine médiévale qui tient pour acquis l'épisode d'Askia Muhammad élevé au califat du Takrūr) mais aussi par les conditions de conservation du folio qui porte la 3^e *risāla*. Cette dernière (inventoriée par ailleurs dans les *maḡāmī'* relatifs à al-Suyūṭī) est conservée en deux exemplaires, chacun intercalé dans un manuscrit de la 2^e *risāla* du présent livre. Il s'agit, d'une part, de la copie de la Maktaba Azhariyya n°97450, folios 119-121, dont le titre seulement est de la main d'al-Suyūṭī, le reste étant attribué à l'un de ses disciples, avec, en sus, une marque de possession d'un savant mort en 1681. D'autre part, de la copie de la Maktaba Fātiḥ à Istanbul, n°5294, folios 142-143, dont la date de copie est 1574. Ces deux copies avaient servi de référence à l'édition de la deuxième *risāla*. Il faut préciser que ces deux témoins ne sont pas les seuls et que d'autres témoins de la deuxième *risāla* sont fournis mais ne

(8) Nobili, « "Letter on the appearance of the twelfth caliph" (*Risāla fī zuḡūr al-khalīfa al-thānī 'ashar*). Édition du texte arabe et traduction anglaise », *Afriques*, 7, 2016, en ligne. <https://journals.openedition.org/afriques/1958>. Nobili, « A propaganda document in support of the 19th century Caliphate of Ḥamdallāhī: Nūḥ b. al-Ṭāhir al-Fulānī's "Letter on the appearance of the twelfth caliph" (*Risāla fī zuḡūr al-khalīfa al-thānī 'ashar*) », *Afriques*, 7, 2016.

(9) H. Collet, « Royal Pilgrims from Takrūr According to 'Abd al-Qādir al-Jazīrī (12th–16th Century) », *Islamic Africa*, vol. 10, 2019, p. 181-203.

contiennent pas l'épître relative au califat intercalée entre leurs deux folios.

Rien ne nous dit que cet intercalage est le fait des copistes originaux de ces deux témoins bien que cela soit envisageable. Les copistes des deux témoins étaient tous deux assez proches d'al-Suyūṭī et auraient pu effectivement avoir trouvé des traces allant dans le sens d'une relation entre les deux *risāla* ou bien simplement avoir connaissance du contexte de production du traité sur le califat. Le folio volant du traité sur le califat aurait pu aussi être intercalé plus tardivement suite, par exemple, à un regroupement de documents d'al-Suyūṭī dispersés dans un même fonds, une fois identifiés. Néanmoins, s'il l'on admet qu'il y a bien une relation entre les *risāla*-s 2 et 3, alors pourquoi vouloir faire absolument d'Askia Muhammad le destinataire de cette mise au point sur la légitimité califale ? La *risāla* 2 est adressée aux rois du Sahel central et plus précisément au sultan d'Agadès et au roi de Katsina, qui, rappelons-le, se trouvait elle-même dans un territoire où d'autres cités-États étaient en pleine affirmation de leur islamité. Peut-être que cette effervescence a conduit certains souverains à vouloir porter un titre qui représentait le plus haut niveau de prestige politique en islam ? La *risāla* 2 a été écrite en *rabīʿ al-awwal* 900/ décembre 1494 alors qu'Askia Muhammad avait pris le pouvoir seulement en avril 1493 par coup d'État et s'était emparé d'immenses territoires conquis par la dynastie des Sonnis qu'il avait renversée. Ce n'est qu'en 1496 au plus tôt, lors de son pèlerinage supposé, qu'il aurait présenté au Caire ses prétentions califales. Il aurait alors fallu qu'il ait immédiatement dépêché une missive au Caire après sa prise de pouvoir (et les réponses des épîtres 2 et 3 auraient été rangées ensemble) ou alors qu'il ait interrogé directement al-Suyūṭī en 1496, mais ce dernier n'aurait alors pas manqué de noter la question avant sa réponse ou bien d'y faire allusion comme les autres épîtres le montrent.

Enfin – et j'aurais pu en réalité commencer par cet argument dirimant mais je tenais à faire un point sur les sources arabes ouest-africaines – le fait de considérer qu'al-Suyūṭī ait pu aider Askia Muhammad à obtenir du calife abbasside le titre de calife du Takrūr va à l'encontre de la pensée d'al-Suyūṭī lui-même et de la 3^e *risāla* qui réaffirme l'appartenance de la dignité califale à lignée qurays-hite, c'est-à-dire à la tribu du Prophète. Al-Suyūṭī était un légitimiste proche de la dynastie abbasside et soutenait une restauration des pleins pouvoirs du califat. Je renvoie à l'excellent chapitre de Mustafa Banister « Casting the Caliph in a Cosmic Role: Examining al-Suyūṭī's Historical Vision » dans le

volume collectif mentionné plus haut *al-Suyūṭī, a Polymath of the Mamlūk Period* qui démontre la place du califat abbasside du Caire dans l'écriture de l'histoire d'al-Suyūṭī. Le calife abbasside lui-même n'aurait jamais appointé un souverain étranger comme calife alternatif, il s'agit d'une idée bizarre proposée au XIX^e siècle dans un contexte intellectuel ouest-africain de réappropriation du concept de califat à des fins politiques évidentes, mais qui témoigne sans doute du manque de culture islamologique des premiers africanistes européens qui l'ont relayée. L'enjeu des sultans à l'époque mamelouke était plutôt d'essayer d'obtenir un diplôme d'investiture (*taqlid*) pour se faire reconnaître sultan et représentant officiel de la sunna par le calife dans sa partie du monde, diplôme que les souverains de Delhi, d'Anatolie et d'Afrique de l'Ouest essayèrent effectivement de se faire décerner à des fins d'hégémonies locales.

Deux appendices concluent le livre, le premier présente d'autres courtes fatwas en réponse à de petites questions venues du Takrūr qu'al-Suyūṭī avait lui-même intégrées à son recueil de fatwas et qui aurait pu être regroupées dans une partie avec la 1^{ère} « *risāla* ». Le second appendice est une reproduction du chapitre sur le Mālī du *Ṣubḥ al-a'shā'* d'al-Qalqashandī qui était lui-même un réarrangement avec quelques rares mises à jour du chapitre sur le Mālī des *Masālik al-abṣār fī mamālik al-amṣār* de l'encyclopédiste Ibn Faḍl Allāh al-'Umarī (m. 1349).

Rasā'il Bilād al-Takrūr, un goût d'inachevé

Ce livre ouvre sur une réalité méconnue, le fait qu'il existe en Égypte, depuis le début des années 1970, un petit courant d'étude consacré à l'Afrique de l'Ouest médiévale ayant principalement gravité autour de l'Institut des Hautes Études africaines de l'Université du Caire. Malheureusement, les historiens animant ce courant n'ont pas mis à jour leur bibliographie, ce qui conduit à reproduire un état de connaissance aujourd'hui dépassé. L'inégalité d'accès à la science produite au Nord persiste mais il existe aujourd'hui des moyens de pallier les manques des bibliothèques universitaires égyptiennes : le développement de l'édition ouverte, d'une part, rend accessible une part toujours croissante de publications, et l'ouverture aux chercheurs des bibliothèques richement dotées en publications euroméditerranéennes au Caire (Idéo, Ifao etc.) contribuent à gommer légèrement ces inégalités. Reste la question des langues, l'anglais et le français étant lus par une poignée d'universitaires égyptiens. Ici, l'anglais n'aurait, théoriquement, pas dû être un problème et l'on était en droit de s'attendre à voir figurer maintes références

incontournables aisément identifiables sur Internet. Ce livre consacré à al-Suyūṭī constitue un bon outil philologique qui vient opportunément enrichir nos corpus sur l'Afrique de l'Ouest médiéval. En revanche, hélas, il risque de continuer à perpétuer un état de connaissance historiographique dépassé auprès du lectorat arabe curieux ou avide de s'enquérir de ces thématiques.

Hadrien Collet
CNRS - IREMAM